

Egalité femmes-hommes: le Défenseur des droits souligne le rôle de l'école

Paris, 20 nov. 2017 (AFP) -

Le Défenseur des droits souligne le rôle de l'école pour lutter contre les comportements sexistes, regrettant que les séances d'éducation à la sexualité prévues par la loi ne soient pas systématiquement organisées, dans son rapport annuel sur les droits de l'enfant publié lundi.

A la base des comportements de harcèlement sexuel, il y a "l'idée qu'il y aurait un rapport de supériorité des hommes par rapport aux femmes", a commenté le Défenseur des droits, Jacques Toubon, devant la presse. "L'éducation à la sexualité doit contribuer, dès le plus petit âge, à détruire stéréotypes et préjugés" mais "nous sommes loin du compte".

L'éducation à la sexualité en milieu scolaire est prévue par la loi depuis 2001, souligne le rapport de M. Toubon et de la Défenseuse des enfants, Geneviève Avenard.

Cette loi prévoit dans les écoles, les collèges et les lycées au moins trois séances annuelles d'éducation à la sexualité, qui doivent contribuer à l'apprentissage du "respect dû au corps humain" et présenter une "vision égalitaire" des relations hommes/femmes.

Une enquête menée auprès de 3.000 établissements scolaires (publics et privés) par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) a pourtant montré que cette loi n'est pas systématiquement mise en oeuvre. 25% des écoles répondantes (contre 4% des collèges et 11,3% des lycées) déclaraient n'avoir mis en place aucune action ou séance en 2014-2015.

Et parmi les écoles l'ayant fait, "64% n'ont pas articulé cette éducation à la sexualité avec les actions de promotion de l'égalité entre les filles et les garçons", souligne le Défenseur des droits.

L'éducation à la sexualité est trop souvent considérée comme une "animation" et suscite encore "beaucoup de résistances", ont commenté M. Toubon et Mme Avenard.

Selon le HCE, les thématiques les plus abordées pendant les séances sont la biologie/reproduction, l'IVG et la contraception, le VIH/Sida et la notion de respect entre les sexes. En revanche, les stéréotypes de sexe, les questions de violences faites aux femmes et d'orientation sexuelle sont peu abordées.

Le Défenseur des droits recommande "une approche globale" de l'éducation à la sexualité, une meilleure formation des intervenants, la prise en compte de la parole des jeunes et préconise d'associer les parents.

paj/cel/sd

Afp le 20 nov. 17 à 00 03.